



## Notice de mise en œuvre d'une végétalisation extensive ou semi-intensive de toiture terrasse par semis de fragments

### Période d'installation:

Les périodes de semis optimales vont de mars à avril et de mi-septembre à fin-novembre (hors période de gel ou de sécheresse prolongée\*).

### Réception, déchargement :

Les fragments de Sedum (vendus par sacs de 10 kg) doivent être installés dans les 24h suivant leur livraison, sous peine d'échauffement.

### Mise en œuvre :

Après avoir installé la couche drainante, veillez à étaler le substrat sur une épaisseur constante de 8 cm. Cette couche doit être nivelée et aplanie pour éviter le phénomène de vague mais également arrosée copieusement.

Semer les fragments (de 0,50 à 3 cm de longueur) à une densité de 100 à 200 g/m<sup>2</sup> environ, selon la rapidité de couverture souhaitée.

Passer un rouleau à engazonner pour plaquer les fragments à la terre.

Arroser copieusement l'ensemble de la surface après le semis.

### Après la plantation :

L'entretien est obligatoire et doit être formalisé par un contrat au plus tard à la réception de l'ouvrage.

Les Sedum colonisent le substrat après 3 semaines de mise en place environ.

Au moins 1 arrosage par semaine, pendant 2 mois, doit être effectué après le semis (hors période de sécheresse prolongée\*, où dans ce cas-là, il faut prévoir un à deux arrosages supplémentaires par semaine pendant toute la durée de la sécheresse). Il évite le dessèchement des fragments, mais permet également de contrôler la bonne répartition et l'enracinement des fragments. Réensemencer les zones nues éventuelles.

Ensuite il convient de respecter les prescriptions d'entretien prévues dans le Cahier des Clauses Techniques du procédé MEPS SEMPERVIVUM et dans le contrat d'entretien particulier mis en place.

\*sécheresse prolongée = 2 semaines à température > 25°C et sans pluie.